

# Conseil Municipal d'enfants, première !



**C'était un engagement du programme municipal, le projet de création d'un Conseil Municipal d'enfants est devenu une réalité.**

**L**es élèves des CM2 ont voté et élu leurs 32 représentants qui se sont retrouvés pour la séance d'ouverture le mercredi 21 octobre dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

De nombreux élus, maires-adjoints et conseillers municipaux étaient présents pour marquer l'importance qu'ils attachent à cette initiative.

M. le Maire, bien sûr, **Anne-Marie Mahéas** chargée de l'information, des relations publiques et de la citoyenneté, **Joëlle Amozigh** responsable de l'enseignement,

qui toutes deux ont mis en œuvre l'initiative, **Michèle Bailly**, conseillère générale ainsi que **Marie-Thérèse Piazza d'Olmo**, enseignante et **Cidalia Poirret**, volontaires pour « animer » les réunions des jeunes conseillers.

Tout d'abord, il y a eu les présentations, puis **Jacques Mahéas** les a félicités de s'être présentés et d'avoir été élus. Il leur a rappelé leur rôle et la nécessité d'œuvrer dans l'intérêt général.

Pour classer leurs documents du CME, un dossier leur a été distribué, contenant un classeur, un stylo, une clé USB, un plan de ville, des invitations aux manifestations municipales, le dernier numéro de Neully Notre Ville et le calendrier des prochaines réunions.

**Puis ce fut à leur tour de prendre la parole** pour poser des questions ou faire part de leurs projets, de leurs idées.

Ils ont été nombreux à s'exprimer. Au fil des interventions, de grands centres d'intérêt se sont dégagés : l'environnement a

fait la quasi unanimité (respect des espaces publics, excès d'imprimés, collecte sélective, nécessité d'alerter le public sur les risques que court la planète).



**La solidarité** : pour les enfants pauvres, les handicapés, l'intérêt pour le passé des personnes âgées.

Des suggestions ont été émises pour récolter des fonds.

A côté de ces grands thèmes, d'autres ont été cités, qui touchent de plus près à leur vie d'écoliers : **la sécurité routière, la restauration scolaire, le sport à l'école, les bibliothèques scolaires.**

Un budget leur a été alloué. Ils pourront aussi, si c'est nécessaire, solliciter la caisse des écoles pour réaliser un projet.

Après avoir remercié les enfants, leurs parents et leurs enseignants, M. le Maire leur a rappelé qu'en cas d'absence ils doivent se faire remplacer par leur suppléant. Après les rafraîchissements, tous en place pour la photo souvenir !

Et bon courage !



## Lycée Cugnot : remise des diplômes

**D**epuis son arrivée à la direction de l'établissement, **M. Desouches**, le proviseur, invite élèves et familles à la remise solennelle des diplômes de fin d'année.

En présence de **Madame Bazzo**, inspectrice, de **M. Citébu** et **Mme Mahéas** représentant la municipalité ainsi que des professeurs, il a rappelé son exigence de réussite dans « ce lycée de la République ». Pour lui cette réussite est le fruit des efforts conjugués des professeurs au sein de l'établissement, du travail des élèves et de l'accompagnement des parents. Il a aussi mentionné les partenariats extérieurs et le soutien sans faille du Conseil Régional.

Il a présenté les résultats, satisfaisants dans l'ensemble et en progrès pour la plupart, se déclarant particulièrement fier des 75% de réussite au bac S, contre 63% l'an dernier.

**Cette année, plus de 50% des élèves ont obtenu la mention Assez Bien.** Un jeune Nocéen a décroché une mention Bien : il a été admis en classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs.

- En SES : 64% de reçus

- En STI : 73%

- Au bac pro : 83,3% sur l'ensemble, avec des différences selon les sections.

- Au CAP : 94,4%

L'an dernier, le lycée a présenté 6 élèves au concours général, épreuve nationale de très haut niveau.

Chacun a reçu son diplôme et a pu discuter de « la suite », vie active, études supérieures ou formation complémentaire, avec ses camarades de l'an passé.

